12.10.2023 – 10:00 Uhr

L'Organisation dommages sismiques est opérationnelle

Bern (ots) -

Le développement de la plate-forme informatique de " Organisation dommages sismiques " est terminé : cette instance est désormais opérationnelle. Après un tremblement de terre, les experts commis à l'estimation des dommages peuvent désormais enregistrer les sinistres et les informations y relatives directement depuis les nouvelles applications mobiles dédiées et procéder dans la foulée à l'estimation des coûts de la reconstruction. L'organisation contribue ainsi à ce que la société et l'économie puissent se rétablir rapidement après un séisme.

Après une année de préparation, l'Organisation dommages sismiques est opérationnelle, juste à temps pour la Journée internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (*International Day for Disaster Risk Reduction*) du 13 octobre. Les tremblements de terre sont considérés comme l'un des risques majeurs en Suisse, aux conséquences dévastatrices en cas de séisme violent à proximité des agglomérations urbaines.

Largement soutenue par les cantons et le secteur de l'assurance, une organisation relevant d'un partenariat public-privé a donc été mise en place au cours des douze derniers mois. Fruit d'une collaboration intense entre la Confédération, les cantons, les assureurs ainsi que les partenaires de développement Swiss Re et risktec AG, le projet a été mené à bien avec les fonctionnalités attendues et dans les délais et le budget impartis.

" Forte de sa nouvelle plate-forme et de son vaste réseau de spécialistes, l'Organisation dommages sismiques contribue à ce que l'économie tout comme la société puissent se relever rapidement après un séisme ", déclare Stephanie Eymann, conseillère d'État de Bâle-Ville et présidente de l'association.

Dès la survenance d'un séisme, l'organisation de la conduite des événements et celle de la gestion des interventions sont déclenchées. Elles reposent sur une nouvelle plate-forme informatique unique au monde. En s'appuyant sur les informations du modèle sur le risque sismique du Service Sismologique Suisse à l'EPF Zurich, le système procède à un calcul rapide de la quantité de bâtiments potentiellement endommagés et du nombre d'experts requis pour l'estimation des sinistres.

Les données du Registre fédéral des bâtiments et des logements sont publiées dans leur intégralité sur la plate-forme afin que les experts disposent des informations nécessaires pour l'évaluation de l'état des bâtiments touchés et l'estimation des dommages. Dans ce cadre, les intervenants utilisent deux applications mobiles qui viennent tout juste d'être développées. Ingénieurs, architectes et spécialistes du bâtiment, ces professionnels nécessaires à la gestion de l'événement, communiquent également leurs données via la plate-forme dans un souci de rapidité de traitement. De la sorte, l'organisation dommages sismiques peut ainsi demander en peu de temps leur aide à des centaines de spécialistes par SMS et par e-mail.

Pour le recensement des dommages subis par les bâtiments, une approche systématique et structurée s'impose. En conséquence, tous les bâtiments de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein ont été répartis en secteurs de 10 à 30 bâtiments dans le cadre d'une procédure technique complexe. Chaque secteur dispose d'un identifiant unique, composé d'un numéro propre ainsi que d'informations sur le canton et la commune considérés. En cas de survenance d'un événement, ces secteurs sont attribués à des experts chargés de l'estimation des dommages.

En collaboration avec ses partenaires, le Touring Club Suisse (TCS) et risktec AG, l'organisation dommages sismiques veille à ce que des professionnels soient toujours prêts à intervenir ainsi qu'au bon fonctionnement de la plate-forme. Le TCS, l'une des principales organisations en charge des secours en Suisse, apporte à cet égard un soutien à la fois en personnel et en logistique, notamment pour l'organisation et l'intervention du réseau d'experts. De son côté, risktec AG assure la disponibilité opérationnelle de la plate-forme et, en cas d'intervention, le soutien technique nécessaire.

Portrait de l'Organisation dommages sismiques

L'Organisation dommages sismiques a pour mission la fourniture d'informations les plus complètes possibles aux fins d'évaluation des bâtiments endommagés lors d'un tremblement de terre et d'estimation des coûts de reconstruction et de réparation à prévoir. Ce faisant, elle contribue ainsi de manière déterminante à l'amélioration de la résilience des autorités, des acteurs économiques et de la société.

L'organisation dommages sismiques est le fruit d'un projet de partenariat public-privé. Elle est soutenue et financée par les cantons, la principauté de Liechtenstein, les établissements cantonaux d'assurance immobilière et les assureurs privés. Les services fédéraux comme le Service Sismologique Suisse à l'EPF Zurich, l'Office fédéral de protection de la population et l'Office fédéral de l'environnement secondent également l'Organisation dommages sismiques. Ils assurent la coordination avec les mesures de la Confédération sur la mitigation des séismes.

Pour les demandes de renseignements des médias :

Thomas Kühni, directeur ODS, tél. 031 310 55 99, thomas.kuehni@soe-ods.ch
Rolf Meier, attaché de presse AECA, tél. 031 320 22 82, rolf.meier@vkg.ch
Sibylle Zumstein, Association Suisse d'Assurances ASA, tél. 044 208 28 95, media@svv.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060417/100912311 abgerufen werden.